

Document de travail n° 37

Développement durable

Comment expliquer la longévité de l'indicateur du PIB face aux indicateurs alternatifs de richesse ?

Résumé : *Omniprésent dans les sphères de décision, l'espace médiatique et les représentations sociales, l'indicateur du PIB s'impose encore comme la référence internationale pour mesurer les richesses d'une société. Pourtant, les critiques à son égard ne manquent pas, et les indicateurs alternatifs se multiplient dans les milieux académiques, associatifs et politiques. Pour expliquer la longévité de l'indicateur du PIB, et corollairement la difficulté des indicateurs alternatifs à s'y substituer, nous avons identifié des raisons à la fois historiques, méthodologiques et politiques. A cet égard, les indicateurs alternatifs de richesse sont essentiels, non pas pour se substituer au PIB, mais pour en nuancer l'interprétation et pour enrichir le tableau de bord de la conception des politiques publiques.*

Auteurs : Adam Baïz (administrateur Insee, SDES), Pierre Villedieu (stagiaire Ensae au SDES)

Sommaire

- 1 – Émergence et diffusion de l'indicateur du PIB**
- 2 – Les principales critiques à l'égard du PIB**
- 3 – Les principaux indicateurs alternatifs de richesse**
- 4 – Les raisons de la longévité de l'indicateur du PIB**

1 - Émergence et diffusion de l'indicateur du PIB

L'indicateur du Produit Intérieur Brut (PIB) naît en 1932 des travaux de l'économiste Simon Kuznets : il répond à une commande du Congrès américain qui, à la suite de la grande dépression de 1929, cherchait à se doter d'une comptabilité nationale apte à rendre compte de façon rigoureuse et quantitative des effets de la crise et des politiques de redressement alors engagées. En estimant les richesses d'une nation à travers ses seules productions matérielles, le PIB a depuis été défini, de façon équivalente, soit comme la somme des valeurs ajoutées par le secteur productif privé et public, soit comme la somme des revenus issus de l'activité économique (salaires, profits, taux d'intérêt, etc.), soit enfin comme la somme des dépenses (consommation, investissement, dépenses publiques, etc.). En donnant une valeur monétaire à l'ensemble des biens et des services produits par une entité donnée (généralement une nation) sur une période donnée (généralement une année civile), le PIB permet de mesurer un niveau de richesse, son évolution et les mécanismes économiques qui sous-tendent cette dernière. Sous l'impulsion des Etats-Unis, qui souhaitait mesurer l'efficacité du plan Marshall, l'indicateur du PIB s'est ensuite propagé en Europe : de nouvelles institutions, à l'instar du Commissariat au Plan en France et de l'OCDE au niveau européen, ont alors contribué à cristalliser autour du PIB un système commun de comptabilité nationale. Aujourd'hui, et depuis plusieurs décennies, l'indicateur du PIB est ainsi devenue la référence pour mesurer les richesses des Nations.

2 - Les principales critiques à l'égard du PIB

En 1974, et suite à une analyse empirique, l'économiste Easterlin remarque que l'augmentation dans le temps du revenu par tête dans un pays ne produit pas mécaniquement une augmentation de la satisfaction de ses habitants. Pourtant, à un instant donné, au sein d'un même pays, les plus riches sont aussi ceux qui se déclarent les plus heureux. Ce paradoxe dit de l'abondance a depuis été remarqué et analysé dans divers contextes. En France par exemple, la proportion de personne se déclarant plutôt satisfaites de leur vie se maintient autour de 75 % malgré une croissance du PIB de 60 % sur la période 1975-2000 [1]. À l'échelle d'un même individu, et alors qu'une baisse de revenus se traduit généralement par une baisse de la satisfaction déclarée, une augmentation de revenus, *a contrario*, semble sans effet sur l'évolution de la satisfaction (sauf si l'individu s'enrichit beaucoup plus vite que la moyenne de ses voisins). Même s'il est légitime de remettre en question les enquêtes de satisfaction, du fait notamment de l'hétérogénéité des perceptions et des stratégies de leurs répondants, la décorrélation entre le niveau du PIB et celui de la satisfaction des individus, et la décorrélation entre leurs évolutions respectives, constituent d'ores et déjà une première critique majeure vis-à-vis de l'indicateur du PIB : consacrer les politiques économiques à l'objectif d'une augmentation du PIB, au motif que cela permettrait d'augmenter le bien-être des individus, s'avère en effet vain sinon infondé.

Du rapport Meadows (1972) à la COP22, en passant par le rapport Brundtland (1987) ou encore la conférence de Rio (1992), de nombreux travaux, sommets et institutions ont souligné d'autres défauts majeurs du PIB, et en particulier :

- Le PIB ne mesure que les coûts déclarés à l'État : il exclut de fait le travail non rémunéré, le travail domestique, l'autoconsommation, le bénévolat, le travail au noir ou encore certaines activités illégales. Il s'agit pourtant de pans significatifs de l'activité économique : par exemple la prise en compte du travail domestique en France entraînerait mécaniquement une augmentation du PIB de 25 % à 71 % selon les estimations [2].
- Le PIB est incapable d'estimer un patrimoine puisqu'il ne comptabilise que les flux positifs de production en excluant les externalités négatives causées par cette même production. Ainsi, les richesses négatives causées par les maladies et les catastrophes naturelles par exemple ne seront pas considérées, à l'inverse de la consommation de médicaments et de la réparation de logements délabrés qui correspondront à autant de richesses positives dans le calcul du PIB.
- Le PIB ne tient pas compte de la soutenabilité sociale et environnementale, ni des biens communs. L'épuisement des ressources naturelles, la dégradation de la santé des individus ou encore la pénibilité des conditions de travail n'entrent donc pas dans son périmètre.
- Enfin, et puisque le PIB agrège toutes les richesses dans un espace et une période donnés, le PIB par habitant ne constitue qu'une moyenne qui, par construction, occulte les inégalités entre individus, entre générations, entre genres ou encore entre classes sociales.

L'essoufflement de la croissance, la montée des inégalités, l'affaiblissement des écosystèmes, l'épuisement des ressources naturelles ou encore la multiplication des crises financières ont de fait poussé les acteurs publics et privés à concevoir des indicateurs alternatifs au PIB.

3 - Les principaux indicateurs alternatifs de richesse

Depuis les années 1980, et afin de mesurer différemment les richesses d'une société, de nombreux indicateurs alternatifs au PIB ont été proposés par des chercheurs, des associations ou des institutions et ce, à des échelles locales, nationales comme internationales. Afin de rendre compte de la diversité de leur construction et de leur portée, nous proposons de présenter succinctement les cinq indicateurs alternatifs les plus répandus, dans l'ordre de leur apparition [3] [4] [5] :

- L'indice de santé sociale (ISS) : élaboré en 1980 par la Fordham Institute for Innovation in Social Policy, cet indicateur considère des facteurs de santé sociale spécifiques à chaque âge de la vie (par exemple la mortalité infantile, la maltraitance des enfants et la pauvreté infantile pour la période de l'enfance) et d'autres facteurs communs à tous les âges (à savoir les délits violents, les accidents de la route mortels liés à l'alcool, les accès au logement à un prix abordable et les inégalités de revenu familial).

- L'indicateur de développement humain (IDH) : conçu dans les années 1990 par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), cet indicateur s'attache à mesurer les *capacités* (cf. *Amartya Sen*) c'est-à-dire la facilité qu'ont les individus d'atteindre les buts qu'ils se fixent. À cet égard, il s'agit de ne considérer que les facteurs de nature à augmenter ou à réduire ces *capacités*, à l'instar de la santé, de la longévité, du niveau d'éducation ou encore du niveau de vie.
- L'empreinte écologique (EE) : formalisé par le World Wide Fund for Nature en 2002, cet indicateur biophysique a popularisé l'idée de soutenabilité. Exprimé en « hectares globaux », il indique la surface productive de notre planète dont nous avons besoin pour alimenter notre secteur productif et la gestion de ses déchets : ainsi, si l'empreinte écologique excède la « bio-capacité » de nos écosystèmes, c'est-à-dire leur capacité à se régénérer, cela signifie que nous imposons à notre planète un déficit écologique.
- L'indice de bien-être économique (IBEE) : mis au point par le Center for the Study of Living Standards en 1998, cet indicateur agrège quatre sous-indicateurs - les flux de consommation courante (poids : 0.4), les stocks de richesse (0.1), la pauvreté et les inégalités (0.25) et le degré de sécurité économique (0.25) - chacun desquels agrégeant diverses variables tant relatives à l'économie à proprement parler qu'à l'environnement et les questions de société (à l'instar de la consommation de biens et services marchands, les loisirs, l'accumulation nette de biens corporels, l'indice de Gini, le chômage, la maladie, les ruptures de la cellule familiale, etc.).
- Le better life index (BLI) : proposé par l'OCDE en 2011, cet indicateur s'inspire du rapport Stiglitz en considérant 11 dimensions différentes comme la qualité de vie, l'état de santé, l'équilibre vie privée/vie professionnelle, l'éducation, l'engagement civique ou encore la qualité de l'environnement, la sécurité des personnes et le bien-être subjectif. Ces différentes dimensions rendent compte de quatre formes de durabilité, la première liée au capital naturel (ressources et écosystèmes environnementaux), la seconde au capital humain (compétences et santé), la troisième au capital social (confiance, coopération, institutions, etc.) et la quatrième au capital économique (actifs physiques, intellectuels et financiers).

4 - Les raisons de la longévité de l'indicateur du PIB

Si la littérature académique signale un intérêt croissant pour les indicateurs alternatifs (*tableau 1*), force est de constater que le PIB y conserve une place hégémonique ainsi que dans les sphères de décision, l'espace médiatique et les représentations sociales. Comment expliquer la longévité et l'importance de l'indicateur du PIB en dépit de ses nombreuses critiques et des multiples indicateurs alternatifs ?

Tableau 1 : nombre de publications académiques francophones et anglophones répertoriées dans *Google Scholar*

	ISS	IDH	EE	IBEE	BLI	PIB
avant 2000	10	5 434	2 574	123	10	272 500
après 2010	56	18 420	21 590	694	3 440	597 800
TOTAL	141	71 470	61 620	1 245	3 450	3 036 800

Une première raison tient très vraisemblablement à l'effet de sa primauté historique : en étant le premier indicateur de « richesses » à s'être diffusé à l'échelle internationale, l'indicateur du PIB n'a pas rencontré les résistances cognitives, politiques et technologiques à sa diffusion qu'il oppose lui-même à l'encontre des indicateurs alternatifs qui cherchent à lui succéder. D'ailleurs, et paradoxalement, il y a fort à parier que l'émergence de nombreux indicateurs alternatifs ait contribué à créer une concurrence entre ces derniers et donc à affaiblir leur visibilité, leur intelligibilité et leur diffusion respectives. Une seconde raison pourrait être d'ordre méthodologique : construit d'une façon rigoureuse, objective et universelle, l'indicateur du PIB permet non seulement d'additionner, autour de leurs valeurs respectives sur le marché, toutes sortes de grandeurs (importations de matières fossiles, consommation de services médicaux, investissements publics, etc.) mais aussi de comparer les niveaux et les évolutions des richesses des régions du monde. En France par exemple, près de 80 personnes à l'Insee travaillent à plein temps, à partir de sources administratives, d'enquêtes conjoncturelles et de données microéconomiques diverses, afin d'estimer un PIB trimestriel et annuel avec un taux de précision de 0,2 % en moyenne. *A contrario*, et s'ils résolvent quelques unes des défaillances de l'indicateur du PIB, les indicateurs alternatifs souffrent de reposer sur de nombreux choix qui ne font pas encore consensus, et ce tant au niveau des dimensions retenues, des variables qui traduisent ces dimensions ou encore des pondérations qui permettent d'agrèger ces variables. En particulier, l'agrégation de diverses dimensions, si elle permet à l'indice synthétique d'être plus intelligible qu'un tableau de bord, pose la question de leur substituabilité : y a-t-il un sens à combiner la santé, l'éducation et l'environnement par exemple, et de permettre l'amélioration de l'indicateur synthétique via quelques unes de ses composantes au détriment des autres ? Qui plus est, le calcul de ces indicateurs est tributaire de données parfois éparses ou peu robustes, et ce, d'autant qu'ils revêtent un caractère original, ce qui peut rendre difficile voire impossible leur régionalisation, rétopolation, annualisation ou encore extrapolation à l'ensemble des pays du monde.

Une dernière raison à la longévité et à l'importance de l'indicateur du PIB pourrait être d'ordre politique. Un indicateur, quel qu'il soit, n'est pas un instrument neutre : il est toujours porteur d'une certaine vision des phénomènes qu'il se propose de représenter de façon quantitative et simplifiée. En l'occurrence, l'indicateur du PIB a longtemps habitué les décideurs et l'opinion publique à envisager la croissance – et la compétition sur laquelle elle repose – comme un objectif en soi, sans considération pour ses effets actuels et futurs sur les individus et l'environnement. Les indicateurs alternatifs, en complétant l'indicateur du PIB et en aiguillant son interprétation, peuvent à cet égard s'avérer très utiles pour bousculer les automatismes perceptifs, cognitifs et décisionnels. À titre d'exemples, l'IDH a participé à infléchir les politiques controversées de Bretton Woods relatives aux pays en développement, l'empreinte écologique a permis, grâce à des messages forts et intelligibles (« *l'Humanité consommera jusqu'à deux planètes chaque année à l'horizon 2050* ») à sensibiliser autour de l'insoutenabilité de nos modes de production et de consommation, l'ISS a contribué auprès des régions françaises à cristalliser une vision partagée d'un développement humain et durable des territoires. Plus récemment, et d'entre les nombreux travaux en vue de tenir compte des problématiques de développement durable et d'écologie, peuvent être cités ceux que pilotent la Commission européenne – *Au-delà du PIB* - [6], ceux que pilotent la banque mondiale – *Initiative WAVES* [7] - ou encore les indicateurs définis et recueillis par l'ONU permettant à l'échelle internationale de fixer et de suivre un certain nombre d'*objectifs de développement durable* [8] auxquels font écho à l'échelle de la France les indicateurs de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015 – 2020 [9]. Sans doute convient-il d'impliquer davantage les parties prenantes dans la construction et l'actualisation de ces indicateurs alternatifs afin d'encourager et d'en faciliter l'appropriation et la diffusion.

Sources :

- [1] *PIB et bien-être en Europe depuis vingt ans* , P. Ralle & M. Sicsic, *l'économie française, édition 2015* - Insee Références.
- [2] *Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010*, Insee Première, 2012.
- [3] *Indicateurs alternatifs de bien-être*, Ed. de l'OCDE | *Réformes économiques 2006* (p.133-148).
- [4] *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Stiglitz & al. 2009.
- [5] *Indicateurs de bien-être | État des lieux, Rapport AUDIAR, 2016.*
- [6] [Beyond GDP, site de la Commission Européenne.](#)
- [7] [Initiative WAVES Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services, site de la Banque Mondiale](#)
- [8] [Les Objectifs de Développement Durable, site de l'ONU.](#)
- [9] [La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020, site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.](#)

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Commissariat général au Développement durable
Service de la donnée et des études statistiques
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr